



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Début de la période estivale

Nouvel horaire d'été du département d'urbanisme

Sainte-Martine, 8 mai 2017 – L'été est souvent synonyme de nouveaux projets domiciliaires, d'améliorations locatives et de construction en lien avec l'aménagement paysager. Afin d'assurer la qualité du service aux citoyens offert par la municipalité de Sainte-Martine en cette période particulièrement achalandée, nous invitons les résidents à prendre connaissance du nouvel horaire du service de consultation :

Demande d'information générale :

- En personne, le mercredi entre 8 h 30 et 16 h 30.
- Par téléphone ou par courriel, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 16 h 30, et le vendredi entre 8 h 30 et 12 h 30.

Demande de permis (sauf vente de garage) et d'analyse de dossier :

- Dépôt des documents en personne du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 16 h 30, et le vendredi entre 8 h 30 et 12 h 30.
- Un responsable de l'urbanisme vous recontactera pour planifier une rencontre à votre convenance.

Demande de permis pour vente de garage :

- En personne, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 16 h 30.

Pour plus d'information : 450 427-3050

info@municipalite.sainte-martine.qc.ca

- 30 -

Source :

Service des communications, Municipalité de Sainte-Martine
(450) 427-3050 - info@municipalite.sainte-martine.qc.ca